

## Déclaration

# Transparence, démocratie et responsabilité : IndustriAll Europe appelle l'UE à rendre obligatoire la conduite responsable des entreprises **MAINTENANT !**

Déclaration du Comité « Politique d'entreprise » d'industriAll European Trade Union  
Bruxelles, 14 novembre 2023

Après avoir salué les initiatives progressistes de l'UE sur le renforcement de la transparence (à travers de nouvelles obligations d'information), de la démocratie (par le biais de prochains projets de renforcement des CEE) et de la responsabilité dans les entreprises (via une proposition pour un devoir de vigilance obligatoire), industriAll Europe tire la sonnette d'alarme au vu des tentatives de plus en plus nombreuses de retour en arrière. À l'occasion de sa réunion du 14 novembre 2023 à Bruxelles, le Comité « Politique d'entreprise » d'industriAll Europe appelle les décideurs politiques européens à résister au contre-lobbying intensif et à plutôt adopter dès à présent des règles contraignantes obligeant les entreprises à respecter les personnes, les travailleurs, les syndicats et la planète.

Face à l'ampleur des défis posés par la double transition écologique et numérique dans le contexte actuel de crises multiples (inflation, crise de l'énergie, commerce mondial, guerre...), les industries européennes se trouvent à un tournant. Quelque 25 millions d'emplois industriels sont appelés à être déplacés, modifiés, voire à disparaître tandis que la société européenne s'adapte à la nouvelle réalité. IndustriAll Europe plaide depuis longtemps en faveur de transitions véritablement justes qui offrent des emplois de qualité dans des industries nouvelles ou renouvelées florissantes. Une transition juste ne peut se concrétiser sans la contribution des travailleurs et sans dialogue social comme moteur des processus de changement : Notre avenir ne se décidera pas sans nous !

IndustriAll Europe prône depuis longtemps un changement fondamental dans la façon dont les entreprises multinationales sont dirigées. Un tel changement consiste à se détacher des perspectives court-termistes purement financières, qui servent le seul intérêt des actionnaires aux dépens des personnes et de la planète, pour adopter une gestion stratégique durable fondée sur le dialogue social et profitable à tous sur le long terme. Toutes ces décennies de droit souple mis en place à travers des codes de conduite, des chartes ou le principe « appliquer ou expliquer » ont échoué à inscrire la gestion socialement responsable dans l'ADN des entreprises.

Par conséquent, industriAll Europe réclame une conduite responsable des entreprises obligatoire, et rappelle qu'une telle approche doit reposer sur trois piliers indissociables<sup>1</sup>:

- **Transparence** : parce que les entreprises multinationales ne sont pas des boîtes noires et doivent communiquer publiquement les informations sur leur situation et leurs prévisions financières. En outre, elles doivent divulguer la manière dont elles respectent et promeuvent les droits des travailleurs, les droits humains, les normes environnementales et la décarbonation dans l'ensemble de leurs activités ainsi que tout au long de leur chaîne d'approvisionnement à travers le monde.
- **Démocratie** : parce que les entreprises multinationales ne sont pas des boîtes noires et doivent veiller à ce que les décisions susceptibles d'avoir un impact sur les travailleurs, les communautés locales ou l'environnement ne soient pas prises à huis clos, mais avec la pleine participation des travailleurs et de leurs représentants syndicaux depuis l'atelier jusqu'à la salle du conseil d'administration.
- **Responsabilité** : parce que les entreprises multinationales ne sont pas des boîtes noires mais doivent identifier, prévenir, atténuer ou cesser tout impact négatif réel ou potentiel que pourraient avoir leurs activités ou celles de leur chaîne d'approvisionnement sur les personnes et la planète, et doivent rendre compte de la gestion de ces impacts.

Au cours des deux dernières années, plusieurs initiatives européennes ont été proposées, adoptées ou annoncées comme « à venir », toutes dans le but de parvenir à une conduite responsable des entreprises obligatoire. La vague d'optimisme est malheureusement retombée après que les débats européens ont récemment évolué dans le sens contraire.

IndustriAll Europe a salué l'adoption de la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises fin 2022, estimant qu'elle permettrait d'améliorer la **transparence**. Cette nouvelle directive a non seulement considérablement amélioré l'étendue et la qualité des informations financières, sociales et environnementales à communiquer grâce à des normes d'information européennes communes, mais elle a aussi permis de rendre l'information et la consultation des représentants des travailleurs obligatoires concernant la publication d'informations en matière de durabilité par leur entreprise. Quelques mois seulement après l'adoption de la directive, la Commission européenne est revenue sur son approche et a fait savoir son intention de « réduire de 25% les charges liées aux obligations de publication d'informations » notamment en reportant l'élaboration des normes européennes d'information et en limitant les obligations aux très grandes entreprises uniquement.<sup>2</sup>

En outre, industriAll Europe a salué les conclusions tirées par la Commission européenne de la consultation des partenaires sociaux sur une éventuelle révision de la directive sur les comités d'entreprise européens. Le Commissaire Nicolas Schmit avait alors annoncé pour début 2024 une proposition législative dans le but de renforcer les droits des CEE, et par là même la **démocratie** au travail. Au cours de ses 30 années d'expérience à soutenir quotidiennement plus de 600 CEE actifs dans les secteurs manufacturiers, de l'énergie et des mines, industriAll Europe a malheureusement rassemblé une multitude de preuves

---

<sup>1</sup> Voir la prise de position d'industriAll Europe « Vers une conduite responsable d'entreprise obligatoire » en [EN](#), [DE](#), [FR](#).

<sup>2</sup> Voir le [programme de travail de la Commission européenne pour 2024](#).

montrant que la directive sur les CEE est peu appliquée et que les sanctions ne sont pas efficaces ou suffisamment fortes pour dissuader les employeurs de ne pas respecter la directive. Et pourtant, les organisations d'employeurs « croient fermement qu'une révision de la directive n'est pas nécessaire [...] car la majorité des CEE fonctionnent de manière satisfaisante ».<sup>3</sup> La résistance à la future proposition de la Commission européenne s'intensifie, et des contre-propositions sont formulées en faveur d'outils non contraignants, tels que des codes de bonne pratique, bien que ceux-ci ne puissent pas remédier aux lacunes identifiées dans la directive sur les CEE.

IndustriAll Europe reconnaît que la proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité publiée par la Commission en 2022 constitue un pas historique dans la bonne direction, bien qu'il ne s'agisse que d'un premier pas en raison des lacunes importantes qui minimisent la **responsabilité** effective des entreprises. La position adoptée ultérieurement par le Parlement européen a permis de corriger certaines de ces lacunes, notamment en garantissant la pleine participation des syndicats et de leurs représentants à l'élaboration des politiques en matière de devoir de vigilance. Cette avancée, comme d'autres, a malheureusement fait l'objet de fortes pressions durant les négociations tripartites, qui consistent aujourd'hui principalement à réduire le champ d'application (par ex., l'exclusion du secteur financier), la mise en œuvre (par ex., les limitations concernant la responsabilité civile et l'accès des victimes à la justice) et le rôle joué par les syndicats dans les processus de devoir de vigilance. En parallèle, les progrès réalisés en vue de l'adoption future d'un règlement européen sur l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'UE sont d'une lenteur inquiétante et ne répondent toujours pas aux exigences des syndicats.<sup>4</sup>

Un pas en avant, deux pas en arrière ! En outre, les chances d'inverser la tendance et de remettre les opinions progressistes sur la bonne voie pourraient bientôt nous échapper, car les procédures législatives de l'UE sont généralement mises en suspens pendant une année électorale et les résultats des élections européennes de 2024 demeurent incertains.

Compte tenu du contexte actuel, et en tant que porte-paroles de 7 millions de travailleurs dans 39 pays, les organisations syndicales d'IndustriAll Europe appellent les décideurs politiques européens à s'engager sans plus attendre à :

1. **Encourager la transparence des entreprises** en abandonnant les projets d'allègement des obligations de publication d'informations et de report de la pleine mise en œuvre de la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises.
2. **Encourager la démocratie dans les entreprises** en adoptant une proposition législative relative à la directive sur les CEE pour rendre effectifs les droits transnationaux à

<sup>3</sup> Voir la [réponse de Business Europe à la première phase de consultation des partenaires sociaux sur une éventuelle révision de la directive sur les CEE](#).

<sup>4</sup> Voir la déclaration des syndicats et ONG sur « [les limites concernant le règlement sur l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union européenne](#) ».

l'information et à la consultation grâce à des règles claires en matière de mise en œuvre, d'accès à la justice et de sanctions.

- 3. Encourager la responsabilité des entreprises** en adoptant une directive européenne efficace sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises qui s'applique à toutes les entreprises, à tous les secteurs, tout au long des chaînes d'approvisionnement, afin de garantir le respect des droits des travailleurs, des droits humains et des droits environnementaux grâce à la pleine participation des syndicats, à une véritable responsabilité civile et à l'accès des victimes à la justice. Les décideurs politiques européens doivent également insister sur l'adoption du Traité des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains dans les plus brefs délais.
- 4. Encourager la responsabilité des entreprises** en adoptant un règlement européen ambitieux sur l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'UE.

IndustriAll Europe continuera à faire pression sur les institutions européennes pour un cadre juridique obligeant toutes les entreprises à être transparentes sur leurs modèles d'entreprise, à être responsables de leurs actions auprès de la société et à être gérées de manière démocratique en incluant, consultant et négociant avec les syndicats.